

Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité

2,50 millions à fin mars 2017

n° 5

Juin 2017

Quinze mois après son entrée en vigueur, la prime d'activité est versée par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à 2,50 millions de bénéficiaires résidant en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (y compris Mayotte), ce qui correspond à une hausse de 17 000 foyers par rapport à décembre 2016. Le ralentissement de la croissance des effectifs se poursuit donc ce trimestre, le nombre d'ouvertures de droit à la prestation restant très légèrement supérieur au nombre de fins de droit.

Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité perçoivent chaque mois en moyenne 432 € de prestations versées par les Caf (allocations familiales, aides au logement...). Les deux composantes majeures de ce montant d'aides sont la prime d'activité (36 %) et les prestations logement (27 %).

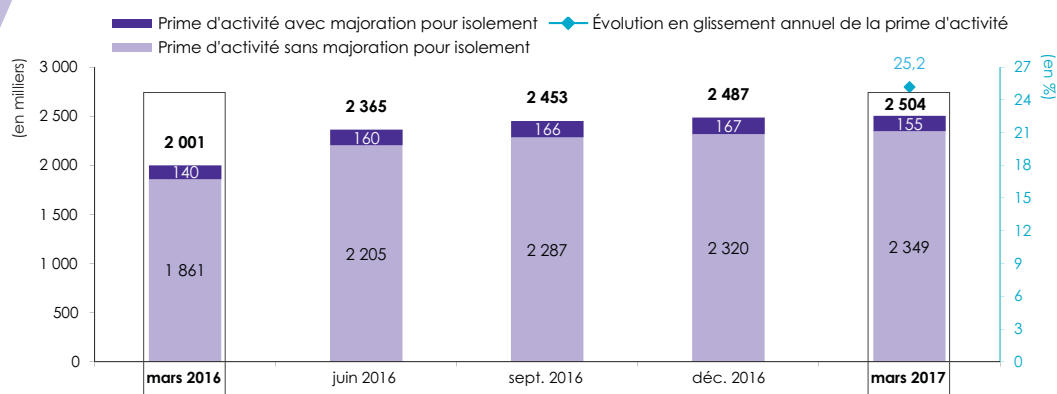
Au cours du premier trimestre 2017, les Caf ont versé près de 1,20 milliard d'euros de prime d'activité, contre 1,22 milliard d'euros au trimestre précédent. Les masses financières correspondant à cette prestation connaissent ainsi une légère baisse.

Au titre de mars 2017, la prime d'activité est versée par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à 2,50 millions de foyers résidant en France métropolitaine et dans les Dom (y compris Mayotte), pour un montant moyen de 156 euros par mois. Au total, cette prestation couvre 4,96 millions de personnes : 2,50 millions d'adultes sont responsables du dossier, leurs conjoints éventuels représentent 0,64 million de personnes et leurs enfants ou autres personnes à charge sont 1,90 million.

Entre mars 2016 et mars 2017, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité est passé de 2,0 millions à 2,5 millions de foyers, soit une augmentation de 25,2 % sur un an. Cette forte progression reflète la dynamique qui a accompagné la création de la prestation et qui s'est prolongée tout au long de l'année 2016. La croissance des effectifs a été plus forte pour les foyers ne percevant pas de majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. En effet, le nombre de foyers s'élève à près de 2,35 millions fin mars 2017, contre 1,86 million fin mars 2016 (soit + 26,3 %), alors que le nombre de bénéficiaires avec majoration pour isolement est passé de 140 000 à 155 000 foyers en un an (en hausse de 10,6 % seulement).

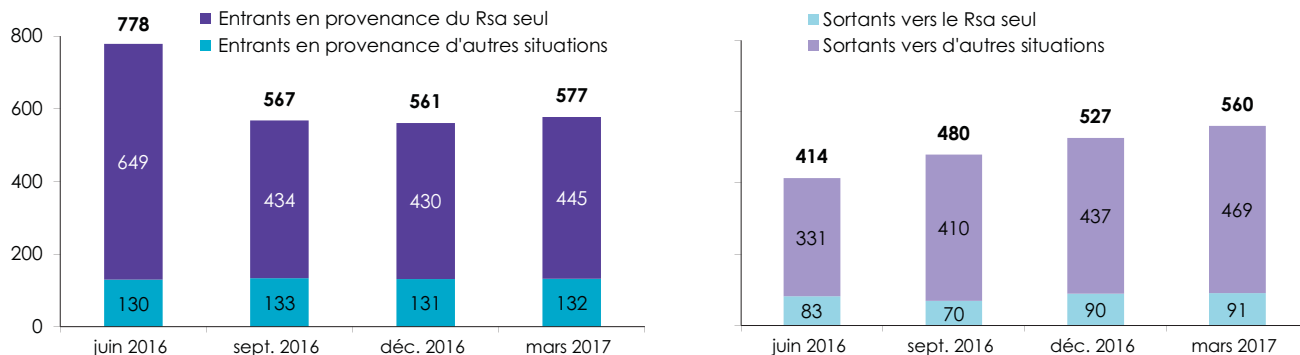
Par ailleurs, le nombre de foyers dont le responsable du dossier est âgé de 18 à 24 ans s'élève à 431 000 en mars 2017 (soit + 20,1 % en un an) et les bénéficiaires âgés de 25 ans et plus atteignent 2,07 millions (en hausse de 26,3 % depuis mars 2016). La part des foyers avec au moins une personne percevant une bonification individuelle – ce qui signifie que ses revenus mensuels d'activité sont supérieurs à 0,5 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) – est restée relativement stable entre mars 2016 et mars 2017 (87,5 % en moyenne).

Graphique 1 – Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière.

Graphique 2 - Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa en fin de trimestre (en milliers)

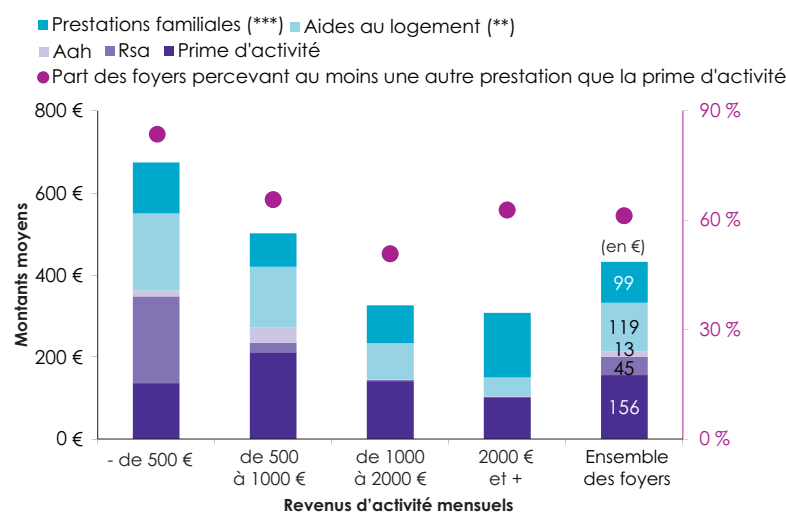


Source : Cnaf – Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière.

La variation du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité d'un trimestre à l'autre peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit à la prime d'activité (sorties) ayant eu lieu sur la période (graphique 2). La montée en charge de cette nouvelle prestation se caractérise par un nombre d'ouvertures de droit très élevé au cours du premier trimestre (778 000 entrées entre mars et juin 2016), puis à une stabilisation du nombre d'entrées les trimestres suivants (568 000 en moyenne). Parallèlement, le nombre de fins de droit à la prime d'activité connaît une croissance continue, passant de 414 000 sorties en juin 2016 à 560 000 en mars 2017.

Les entrants dans la prime d'activité peuvent se distinguer selon leur provenance et les sortants selon leur situation après leur fin de droit à la prestation. Ainsi, les entrants peuvent soit bénéficier du revenu de solidarité active (Rsa) au trimestre précédent, soit être dans une autre situation (nouvelle demande, droit suspendu à la prime d'activité, perception d'une prestation autre que la prime d'activité ou le Rsa, perception d'indemnités chômage ou toute autre situation). Le ralentissement du nombre d'ouvertures de droit résulte principalement de la baisse des entrées en provenance d'autres situations (majoritairement des nouvelles demandes), qui passent de 649 000 en juin 2016 à 445 000 en mars 2017. Les entrées en provenance du Rsa restent, quant à elles, stables depuis la mise en place de la nouvelle prestation (131 000 en moyenne chaque trimestre). Concernant les sortants de la prime d'activité, ils peuvent soit bénéficier du Rsa le trimestre concerné (environ 16 % des foyers en mars 2017), soit être dans une autre situation. Les sorties vers d'autres situations connaissent une progression continue sur la période d'observation, passant de 331 000 à 469 000 foyers entre juin 2016 et mars 2017.

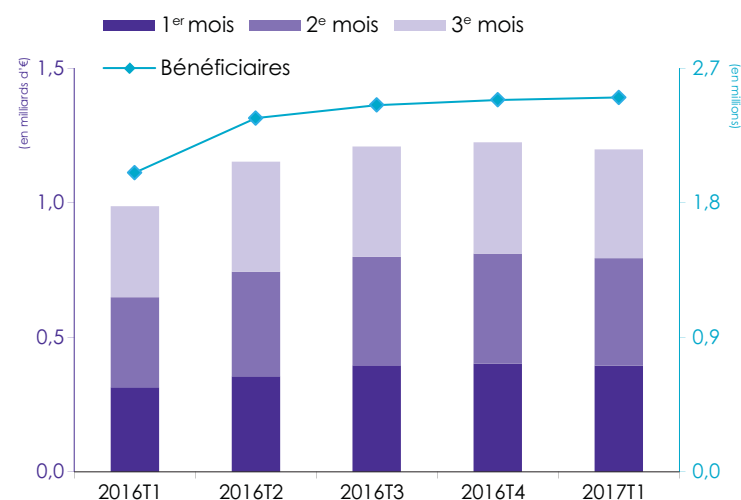
Graphique 3 - Montants moyens (*) des prestations perçues par les bénéficiaires de la prime d'activité, selon le niveau de revenus d'activité du foyer, fin mars 2017



Source : Cnaf – Dser (fichier Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière. (*) Les montants moyens de prestations perçues sont calculés sur l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité, qu'ils perçoivent ou non d'autres aides versées par les Caf. (**) Allocation de logement familiale (Alf), Allocation de logement sociale (Als) ou Aide personnalisée au logement (Apl). (***) Allocations familiales (Af), Complément familial (Cf), Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), Allocation de soutien familial (Asf) et Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh).

Fin mars 2017, les foyers bénéficiant de la prime d'activité perçoivent en moyenne 432 euros de prestations versées par les Caf : prime d'activité, Rsa, allocation aux adultes handicapés (Aah), prestations familiales et aides au logement (graphique 3). Le montant moyen perçu au titre de la prime d'activité s'élève à 156 euros par mois (soit 36 % de l'ensemble des prestations). Parmi l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité, ce sont 6 foyers sur 10 qui perçoivent au moins une autre prestation. Que les foyers perçoivent ou non une aide au logement, celles-ci représentent 27 % des montants perçus chaque mois, pour un montant mensuel de 119 euros en moyenne. Quant aux prestations familiales, le montant moyen versé atteint 99 euros (correspondant à 23 % de l'ensemble des aides). Les montants moyens de prestations perçues diminuent quand les revenus d'activité du foyer augmentent, sous l'effet notamment de la baisse du montant perçu au titre du Rsa, ainsi que des aides au logement. La part des foyers percevant une ou plusieurs autres prestations que la prime d'activité diminue d'ailleurs avec le niveau des ressources, passant de 84 % des foyers dont les revenus d'activité sont inférieurs à 500 euros par mois à 51 % quand les revenus sont compris entre 1 000 € et 2 000 €. Celle-ci s'élève à près de 63 % pour les foyers percevant plus de 2 000 €, les prestations familiales constituant la principale aide perçue.

Graphique 4 - Masses financières de prime d'activité versées chaque trimestre par les Caf (en milliards d'€) et nombre de bénéficiaires en fin de trimestre (en millions)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2) et Agence comptable. Champ : Régime général, France entière. Lecture : les Caf ont versé près de 1,20 milliard d'euros au titre de la prime d'activité au cours du 1er trimestre 2017, et le nombre de bénéficiaires s'élève à 2,50 millions de foyers fin mars 2017.